

**CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE EN LIGNE
DE TITRES DE TRANSPORT SUR REMONTEES MECANIKES ET ACTIVITE(S)**

La Société SOREMAC (Domaine Skiable des Carroz), SAEM au capital de 705 400,00 €, immatriculée au RCS d'Annecy n°331 420 406, ayant son siège social situé Mairie d'Arâches-La Frasse-Les Carroz-Flaine, 64 route de Frévard - 74300 Arâches, N° TVA intracommunautaire : FR 75 331 420 406,

Adresse postale : 680 route de la Télécabine, 74300 LES CARROZ.

N° tel : 04 50 90 00 42,

Courriel : experience@skileskarroz.com

Assurée en responsabilité civile professionnelle, dans les conditions prévues par l'article L220-1 du Code des assurances, auprès d'Allianz - 53 rue Pertuiset – 74130 Bonneville

Exploitant le domaine skiable des Carroz,

Ci-après dénommée le Vendeur.

ARTICLE 1. GENERALITES

Les présentes conditions entrent en vigueur à compter du **3/06/2022**.

La validation d'une commande conclue en ligne sur www.skipass-grand-massif.com/fr (ci-après le « Site Internet ») implique l'adhésion de la personne (ci-après dénommée(s) le(s) « Client(s) »), aux présentes conditions particulières de vente en ligne.

Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente en ligne pour les sociétés ayant leur siège social en France.

Les présentes conditions complètent les « Conditions Générales de Vente et les Conditions Générales d'Utilisation des titres de transport sur remontées mécaniques et activité(s) » (ci-après dénommé(s) le(s) « Titre(s) ») affichées dans tous les points de vente et également mises en ligne, en ce inclus les abonnements saison (ci-après les « Abonnements Saison »).

Ces conditions concernent exclusivement les personnes physiques ayant la qualité de consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation.

L'ensemble de ces conditions sont mises à la disposition des Clients, qui ont la possibilité de les télécharger et de les imprimer.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française.

ARTICLE 2. PRODUITS PROPOSES

La vente en ligne permet au Client d'**enregistrer ou charger un Titre de transport sur un Support** figurant sur la grille tarifaire disponible sur le Site Internet.

Les Titres vendus ou rechargés en ligne sont exclusivement délivrés sur des supports mains libres (cartes à puce rechargeables), dénommés « skicard » permettant de déclencher le tourniquet des bornes d'accès aux remontées mécaniques.

D'une valeur unitaire de deux euros toutes taxes comprises (2,00€ TTC), uniquement pour les abonnements saison hiver et saison hiver/été.

ARTICLE 3. MODALITES DE COMMANDE EN LIGNE

La commande d'un Titre ne peut être enregistrée que si le Client s'est clairement identifié :

- Soit par l'entrée de son code d'accès (login + mot de passe) qui lui est strictement personnel,
- Soit en complétant le formulaire en ligne lui permettant d'obtenir l'attribution de son code d'accès.

Le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation définitive (article 1127-2 du Code civil).

Pour finaliser la commande, le Client doit prendre connaissance des présentes conditions ainsi que des Conditions Générales de Vente (CGV) et des Conditions Générales d'Utilisation (CGU) des Titres, les accepter et procéder au paiement selon les modalités prévues à l'article 4.

Le Vendeur confirmera au Client sa commande par un courriel. Ce courriel contiendra un récapitulatif de tous les produits dont le Client aura confirmé la commande et constitue le Justificatif de vente.

Toute commande vaut acceptation de la description des services et des tarifs.

Toutefois, les commandes en ligne complètes (règlement et photographies le cas échéant fournis) peuvent être conclues jusqu'à la veille du premier jour de la validité du Titre. Dans ce cas, le Client doit retirer ses Titres au point de vente du Vendeur (désigné par le Client lors de la passation de la commande), au premier jour de validité desdits Titres.

ARTICLE 4. TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT

Les prix indiqués sont des prix TTC en Euros tenant compte du taux de TVA en vigueur au jour de la commande.

Lors de la commande en ligne, le Client déclare être titulaire des pièces officielles justifiant les avantages tarifaires dont il peut bénéficier.

Le prix de la commande en ligne est exigible à la commande et les paiements doivent être effectués en euros par carte bancaire acceptée par le vendeur.

Le paiement par carte bancaire est effectué via une solution de paiement en ligne sécurisée (Systempay) qui garantit la confidentialité des règlements. Le paiement est effectué en TPE virtuel à paiement immédiat.

A aucun moment, le Vendeur n'a connaissance des numéros que le Client doit fournir. Le Vendeur est seulement avisé par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de cette commande a été effectué sur son compte.

ARTICLE 5. ACCUSE DE RECEPTION DE LA COMMANDE PAR LE VENDEUR

Les commandes avec paiement par carte bancaire et confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire.

Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande, sans que la responsabilité du Vendeur ne puisse être recherchée à ce titre.

Une fois la commande conclue en ligne et confirmée par le Client, le Vendeur accuse réception de cette commande par un courriel, qui constitue le Justificatif de vente et qui contient le récapitulatif de commande et la note.

ARTICLE 6. RETRAIT

Sauf cas du rechargement en ligne visé à l'article 7, le Client doit **retirer ses Titres dans le point de vente** du Vendeur choisi par le Client au moment de la commande, au premier jour de validité des dits Titres, en tenant compte des horaires d'ouverture de ce point de vente.

La copie du Justificatif de vente sera alors exigée par les services du Vendeur ainsi qu'une pièce d'identité officielle en vigueur. A défaut, les Titres commandés ne pourront pas être délivrés.

ARTICLE 7. SPECIFICITES DU RECHARGEMENT EN LIGNE

Un support « skicard » émis par le Vendeur peut être rechargé en ligne, **au plus tard quinze (15) minutes avant le début de validité du Titre choisi.**

Le paiement se fait par carte bancaire. Un accusé de réception de la commande est envoyé par le Vendeur au Client, lequel devra conserver ce Justificatif de vente, notamment en cas de contrôle lors de l'emprunt des remontées mécaniques.

Le rechargement du Titre aura lieu automatiquement lors du premier passage du Client aux bornes d'accès « mains libres ».

ARTICLE 8. DISPOSITIONS SPECIFIQUES AUX ABONNEMENTS SAISON

Tarifs préférentiels en vente en ligne exclusivement

Les Abonnements Saison « Hiver » et « Hiver + Eté » sont vendus à tarif préférentiel exclusivement sur le Site Internet jusqu'au 30 novembre 2022 (inclus) :

-tarif PREM'S jusqu'au 30/09/2022

-tarif PROMO jusqu'au 30/11/2022

Quelle que soit la date de réservation et d'achat en ligne, toutes les promotions (handicapé, etc) s'appliquent uniquement sur le tarif PROMO (tarif appliqué du 1/10/2022 au 30/11/2022)

Gratuité

Les abonnements saison gratuits pour les skieurs de moins de 8 ans et de 75 ans et plus sont achetables et rechargeables en ligne ; le justificatif d'âge doit être téléchargé et 20€ de frais de dossier seront demandés.

Paiement en ligne

Tout paiement d'un abonnement saison est possible :

-par carte bancaire

-par carte bancaire en 3 fois sans frais, uniquement jusqu'au 30/09/2022

-en Chèque Vacances Connect, uniquement si le montant du panier est égal ou dépasse les 20 euros

Avantage sérénité offert :

Annulation sans frais et sans condition de tout abonnement saison non utilisé, uniquement sur demande formulée au plus tard le 31/01/2023 par mail à experience@skileskarroz.com

Garantie d'ouverture du domaine skiable :

Le Vendeur assure aux Clients une **garantie d'ouverture du domaine skiable sur douze (12) semaines minimum (consécutives ou non) au cours de ladite saison d'hiver.**

Dans ce cadre :

- Si le domaine skiable est ouvert au moins douze (12) semaines consécutives ou non, sur toute la durée de la saison initialement prévue, le Client ne peut prétendre à aucun dédommagement.

- Si le domaine skiable est ouvert moins de douze (12) semaines consécutives ou non, sur toute la durée de la saison initialement prévue, pour quelque cause que ce soit, le Client peut prétendre à un dédommagement dans les conditions ci-après définies.

Il est précisé que l'ouverture du domaine skiable quatre (4) jour ou plus, entre un samedi et un vendredi, équivaut à une semaine d'ouverture.

Dans ce dernier cas, la demande ne pourra être traitée qu'après fermeture complète et définitive du domaine skiable, et dans le cadre de l'envoi d'un mail à experience@skileskarroz.com ou dans le cadre d'un formulaire en ligne dûment complété sur le Site Internet www.grand-massif.com (notamment du numéro de skicard et du mode de dédommagement désiré). La demande de dédommagement doit intervenir au plus tard dans les 2 mois qui suivent la fermeture du domaine skiable.

Ce dédommagement peut prendre les formes suivantes, au choix du Client (ce choix est irrévocable et ne pourra être remis en cause pour quelque raison que ce soit) :

1 - L'obtention d'un **avoir** à utiliser avant la fin de la saison d'hiver suivant celle en cours (N+1). Cet avoir est nominatif et incessible. Son montant correspond au calcul détaillé au point 2 ci-après.

2 - Le **remboursement**

Si le domaine skiable a été ouvert moins de douze (12) semaines consécutives ou non (du samedi au vendredi) sur toute la durée de la saison d'hiver initialement prévue, le remboursement est calculé au prorata sur la base de 1/12^{ème} du prix d'achat par semaine manquante.

A titre d'exemple : Si le domaine skiable est ouvert onze (11) semaines (consécutives ou non) sur toute la durée de la saison d'hiver initialement prévue, un Client titulaire d'un Abonnement Saison sera remboursé de 1/12^{ème} du prix de son Abonnement Saison.

Le Client ne saurait prétendre à une quelconque somme ou prestation excédant le montant du dédommagement.

Le dédommagement interviendra au plus tard dans les deux (2) mois suivant la réception de la demande de dédommagement complète.

ARTICLE 9. ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L. 221-2, 9° du Code de la consommation d'une part, et à l'article L. 221-28, 12° du Code de la consommation d'autre part, la vente des Titres et Activités n'est pas soumise à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L 221-18 et suivants du Code de la consommation en matière de vente à distance.

ARTICLE 10. SUIVI DE LA COMMANDE

Pour toute information supplémentaire, le Service Billetterie du Vendeur est à la disposition du Client :

Tel : +33(0)4.50.90.00.42, demander l' « Accueil-Caisses ».

Adresse postale : SOREMAC – 680 ROUTE DE LA TELECABINE – 74300 LES CARROZ – France.

Courriel : billetterie@skiles-carroz.com

ARTICLE 11. RESPONSABILITE

Le Vendeur ne sera tenu que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne.

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques et d'une manière générale de tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.

Le Client déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

ARTICLE 12. PREUVE CONSERVATION ET ARCHIVAGE

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le Client valent preuve de l'intégralité de la transaction conformément à l'article 1366 du Code civil ainsi que de l'exigibilité du règlement.

Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées en ligne.

Le Client doit conserver impérativement le Justificatif de vente, seul ce document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande, notamment à l'occasion d'un contrôle sur les remontées mécaniques.

Conformément à l'article L213-1 du Code de la consommation, pour toute commande réalisée en ligne pour un montant au moins égal à 120€, le Vendeur assure la conservation de l'écrit constatant la commande du Client, pendant une durée de dix ans à compter de la date de l'exécution de la prestation correspondante, et lui en garantit l'accès à tout moment pendant cette même durée, sur simple demande de ce dernier.

ARTICLE 13. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les éléments du Site Internet, qui sont propriété du Vendeur, demeurent la propriété intellectuelle exclusive de ce dernier.

Toute reproduction d'un desdits éléments ou tout lien simple ou par hypertexte sont strictement interdits, sauf autorisation expresse et préalable du Vendeur.

ARTICLE 14. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Vos données sont collectées par le Vendeur, en tant que responsable de traitement, afin notamment de faciliter et traiter vos achats en ligne, gérer la relation client et vous adresser par mail des offres commerciales relatives aux produits et services de SOREMAC et de GMDS, ou, si vous l'avez accepté, de ses partenaires.

Conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant, ainsi qu'un droit de rectification, d'opposition, de limitation du traitement et de suppression.

Vous pouvez mettre en œuvre ces droits en contactant SOREMAC :

- Par le biais du formulaire de contact accessible sur la page « Contact » de ce site www.grand-massif.com
- Par courrier à l'adresse suivante : SOREMAC, Service Protection des données personnelles, 680 RTE DE LA TELECABINE, 74300 LES CARROZ
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : experience@skilescarroz.com

Pour en savoir plus sur la protection et les traitements de vos données personnelles, merci de consulter la rubrique « mentions légales » du canal de vente utilisé : <https://www.grand-massif.com/mentions-legales/>.

ARTICLE 15. TRADUCTION-LOI APPLICABLE-REGLEMENT DES LITIGES

Dans le cas où les présentes conditions particulières seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française des présentes conditions particulières est la seule à faire foi.

En conséquence et en cas de difficulté d'interprétation/d'application de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions particulières, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française.

Les présentes conditions particulières sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français.

Conformément aux dispositions de l'article L 211-3 du Code de la consommation, en cas de survenance d'un différend relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions, le Client peut recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle ou tout autre mode alternatif de règlement des litiges. Toute réclamation doit être adressée à l'adresse du siège social de SOREMAC étant entendu que le Client est invité à effectuer en priorité sa réclamation en ligne sur le site www.grand-massif.com ou par courriel à l'adresse experience@skilescarroz.com.

A défaut de réponse satisfaisante ou d'absence de réponse dans un délai d'au minimum soixante (60) jours suivant cette réclamation écrite (et dans un délai maximal d'un (1) an à compter de cette réclamation écrite), le Client est informé de la possibilité de recourir à une procédure de médiation auprès du Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV Médiation Tourisme Voyage, BP 80 303, 75 823 Paris Cedex 17) selon les modalités fixées sur le site www.mtv.travel/.

L'avis rendu par le Médiateur du Tourisme et du Voyage ne s'impose pas aux parties au contrat.

Par ailleurs, conformément à l'article 14 du Règlement (UE) n°524/2013, la Commission Européenne a mis en place une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels de l'Union européenne.

Cette plateforme est accessible au lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>.

A défaut de règlement amiable, le Client peut saisir, soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable (Article R. 631-3 du Code de la consommation).